



N°214 Février 2021



CULTURE

AVEC UN PROTOCOLE SANITAIRE RENFORCÉ  
LA CULTURE REPREND SES DROITS  
AU CENTRE ARTISTIQUE ET CULTUREL  
FRANÇOIS MITTERRAND

## > ACTUS

<b>ÉCONOMIE / BENARD BÂTIMENT UNE ENTREPRISE FAMILIALE QUI NE CONNAIT PAS LA CRISE .....</b>	<b>4-5</b>
<b>SÉCURITÉ / POLICES MUNICIPALE ET NATIONALE : QUI FAIT QUOI ? .....</b>	<b>6-7</b>
<b>CULTURE / LE CENTRE ARTISTIQUE : DE NOUVEAU OUVERT POUR LES JEUNES ARTISTES ...</b>	<b>8-9</b>
<b>CULTURE / LA MÉDIATHÈQUE AU SERVICE DU CENTRE OSCAR LAMBRET.....</b>	<b>10</b>
<b>ÉDUCATION / CONCOURS GRAINES DE CHAMPIONS.....</b>	<b>11</b>
<b>ÉDUCATION / UN VENDÉE GLOBE VIRTUEL DANS LES CLASSES.....</b>	<b>11</b>
<b>TRAVAUX / .....</b>	<b>12-13</b>
<b>GRAVELINES C'EST SPORT / .....</b>	<b>14</b>
<b>CADRE DE VIE / DES TRAVAUX PAYSAGERS À VENIR AU STADE DU MOULIN .....</b>	<b>15</b>
<b>PORTRAITS DE GRAVELINOIS / .....</b>	<b>16</b>
<b>&gt; TRIBUNES .....</b>	<b>17</b>
<b>&gt; EN BREF .....</b>	<b>18-20</b>
/ ÉTAT CIVIL .....	18
/ BON APPÉTIT LES PETITS .....	19
<b>&gt; COMMERCES .....</b>	<b>20</b>
<b>&gt; L'INFO DES ASSOS .....</b>	<b>21</b>
<b>&gt; VIVRE A GRAVELINES .....</b>	<b>22-23</b>



Les événements et certaines informations publiés dans ce magazine sont susceptibles d'évoluer en fonction du contexte lié à la Covid 19



**4-5**



**6-7**



**8-9**



**11**

Restez connectés avec la ville de Gravelines



« NOUS ENTRONS DANS UNE CAMPAGNE DE VACCINATION DE LA COVID-19 AVEC L'ESPOIR QUE CET ÉPISODE SERA LE DERNIER DE CETTE PANDÉMIE ! »



## UN SERVICE PUBLIC TOUJOURS MOBILISÉ ET INNOVANT !

*Votre cérémonie des vœux en version 2.0 a bien été accueillie par les habitants. Mais qu'en est-il de la saison carnavalesque ?*

Ce n'est une surprise pour personne, dès mi-octobre 2020, l'ensemble des maires de la CUD a, à l'unanimité, pris la lourde décision d'annuler les bandes et bals de carnaval organisés par les municipalités et les associations. Comme tous les carnavaux, je suis très attristé par cette situation, il faut cependant être responsable et cohérent dans la gestion de cette pandémie... Mais vous le savez à Gravelines, l'esprit du carnaval bénéficie d'une éternelle immunité et nous avons vite planché sur un projet, en lien avec la CUD, afin de proposer des animations à distance pour honorer l'esprit du carnaval. Ce n'est pas évident, mais les services de la ville mettent tout en œuvre pour faire aboutir ce projet !

*D'autres services ont tout fait pour maintenir leurs activités ?*

Tous les services et agents de la ville se sont adaptés avec brio face à cette situation inédite. J'ai rappelé, dans la vidéo de mes vœux au personnel communal, leurs efforts durant ces derniers mois, et je les en remercie vivement. Il est vrai que la situation est plus délicate pour les services qui reçoivent du public : j'ai souhaité apporter une attention particulière aux services liés à la jeunesse et à l'enfance. Dans ce magazine, vous pourrez lire un article sur les actions pilotées par le Centre Artistique et Culturel François Mitterrand

depuis la rentrée de septembre. Les élèves mineurs ont repris le chemin de la culture dans des conditions différentes, mais les enseignants ont su, une nouvelle fois, s'adapter aux nouveaux modes de fonctionnement, avec de nouveaux horaires et des cours en visio. Et force est de constater que c'est un succès !

*Pourtant, malgré tous ces efforts d'adaptation ces derniers mois, la majorité des français commence à ne plus supporter cette situation ?*

Bien sûr et je les comprends parfaitement. Je pense qu'on arrive à un certain seuil de tolérance et d'adaptation. Nous entrons dans une campagne de vaccination de la COVID-19 avec l'espoir que cet épisode sera le dernier de cette pandémie ! J'ai une pensée pour nos étudiants, dont le mal-être est enfin relayé dans les médias ; pour nos ainés qui ont besoin de l'affection de leurs proches ; pour les professionnels de santé, toujours au front. J'ai aussi une pensée pour nos forces de l'ordre, car dans cette tension quotidienne, il faut être en mesure d'assurer le maintien de l'ordre. Les missions des Polices Nationale et Municipale vous sont détaillées dans un article et il est intéressant de voir tout le travail mené sur le terrain, pour faire de Gravelines une ville où il fait bon vivre !

A bientôt !

Votre Maire

**Créée en 2012 par Dimitri, Grégory et Benjamin Bénard très vite rejoints par leur père Loyque, Bénard Bâtiment s'est installée en bordure de la zone du Guindal en 2019. L'entreprise artisanale familiale y dispose d'un bâtiment de 200 m<sup>2</sup>, parfaitement adapté aux besoins de son développement que la crise sanitaire n'a pas du tout contrarié.**



## BÉNARD BÂTIMENT, UNE ENTREPRISE FAMILIALE QUI NE CONNAÎT PAS LA CRISE

**L**e bâtiment chez les Bénard, c'est une affaire de famille. « On baigne dedans depuis tout petits », résume Dimitri Bénard, l'un des 4 co-gérants de Bénard Bâtiment. « Avec mes deux frères, nous avions à peine 12 ans qu'on accompagnait déjà notre père sur les chantiers le week-end et pendant les vacances. C'est tellement ancré en nous, cette passion pour le bâtiment, que je ne sais même pas si nous avons pensé à un moment faire autre chose ».

Maçon de formation, Loyque Bénard, le père, crée une première entreprise de bâtiment avec ses deux frères en 2001, après avoir acquis une belle expérience professionnelle en tant que salarié. Mais cinq ans après, il préfère continuer seul

l'aventure à Grand-Fort-Philippe où il développe une belle clientèle, portée par le bouche-à-oreille. « Et puis, mon père a eu comme une lassitude du métier. Il a voulu tout arrêter », se rappelle Dimitri Bénard. A cette époque, le jeune homme et ses deux frères sont jeunes adultes et travaillent avec leur père depuis plusieurs années déjà. « On s'est dit que tout ne pouvait pas s'arrêter comme ça, d'autant que l'entreprise avait acquis un savoir-faire reconnu et que nous avions su développer une belle clientèle fidèle », précise Dimitri Bénard. « Alors, avec mes frères Grégory et Benjamin, nous avons décidé de créer notre propre entreprise, Bénard Bâtiment, pour prendre la suite de notre père. Nous avions confiance en notre capacité à réussir à travailler ensemble ». Nous sommes alors en 2012 et l'aventure entreprenariale se poursuit à Grand-Fort-Philippe pour la fratrie, bientôt rejointe par leur père, qui, devant l'enthousiasme de ses fils, aurait bien envie de reprendre du service. Il est désormais le 4<sup>ème</sup> co-gérant de l'entreprise.

**D**epuis bientôt 10 ans, Bénard Bâtiment a connu une belle croissance. Spécialisée dans le bâtiment au sens large, elle intervient aussi bien pour de la construction neuve que pour de la rénovation ou de l'extension de bâtiment chez les particuliers et les professionnels. Son expertise comprend la maçonnerie, le dallage, la charpente, la plâtrerie, le carrelage, la couverture, la pose de vélux, l'isolation, le ravalement de façade, la pose de me-

nuiserie en aluminium en bois et en PVC ou encore l'assainissement. Portée par un bouche-à-oreille flatteur, l'entreprise peut compter sur un carnet de commandes complet plusieurs mois à l'avance, ce qui lui apporte une certaine sérénité. « Nous ne sommes pas obligés non plus de faire des kilomètres pour aller travailler. L'essentiel de notre clientèle est très local puisque situé à Gravelines, Grand-Fort-Philippe, Bourbourg et Loon-Plage », se satisfait Dimitri Bénard. Aujourd'hui, Bénard Bâtiment emploie un salarié à temps plein, Alexis Creton et deux temps partiels : un ouvrier (9 mois sur 12) et Emilie Bénard (épouse de Dimitri) secrétaire/comptable. En 2019, pour accompagner son développement, elle a décidé de déménager pour s'installer dans les anciens locaux de l'entreprise Onet Industrie\*, en bordure de la zone d'activités du Guindal rue de l'Industrie à Gravelines. « C'était devenu indispensable vu la croissance de notre activité. Nous avions besoin de locaux plus grands mais aussi d'un terrain pour le stockage de nos véhicules. Avec le rachat de ces locaux, nous disposons de 200 m<sup>2</sup>

d'atelier et d'un terrain de 500 m<sup>2</sup>. En plus, nous sommes très bien situés, juste à l'entrée de Gravelines, avec une belle visibilité sur l'entreprise depuis la route Nationale et des accès routiers facilités », résume Dimitri Bénard. Et cette croissance ne semble pas devoir faiblir puisque l'entreprise n'a jamais aussi bien travaillé que depuis le début de la crise sanitaire. « Même pendant le premier confinement, nous n'avons pas fermé. Ce n'était pas simple de travailler parce que nous avions parfois du mal à réceptionner nos fournitures mais nous avons tenu bon. Depuis le mois de mai, nous sommes constamment sollicités pour des devis. Les gens sortent peu, partent moins en vacances, de ce fait, ils sont beaucoup plus chez eux ce qui leur donne sans doute envie de faire des travaux d'embellissement. C'est en tout cas comme cela que j'analyse cette situation dont je suis le premier étonné », commente Dimitri Bénard, en forme de conclusion. ■



### CHIFFRES CLÉS

**2012** Créditation de Bénard Bâtiment à Grand-Fort-Philippe

➤ **2019** : déménagement de l'entreprise rue de l'Industrie à Gravelines

➤ **2** : le nombre de salariés

➤ **200 m<sup>2</sup>** : la surface d'atelier de l'entreprise

### + d'infos

Bénard Bâtiment - rue de l'industrie  
06 34 56 23 17  
Benard.batiment@gmail.com

\*Onet Industrie est désormais installée dans des locaux neufs qu'elle a fait bâtir dans la zone d'activités du Guindal

**Vous les croisez au quotidien dans notre commune, sans forcément connaître précisément leurs missions. Nous vous proposons de découvrir les missions de nos deux polices : municipale et nationale.**



# POLICES MUNICIPALE ET NATIONALE : QUI FAIT QUOI ?



La Police Municipale est une police de proximité, de contact. Elle a pour mission d'être sur le terrain et connaît donc, sur le bout des doigts, les rues de la commune. C'est d'ailleurs la Police Municipale qui assure la sécurité des manifestations organisées sur la commune.

La Police Municipale dépend du Maire qui, de part ses attributions, est Officier de Police Judiciaire. Par délégation, elle dépend également de l'Adjoint au Maire délégué à la Sûreté Publique, Alain Boonefaes.

Les policiers sont assermentés et ont un double agrément. Les Agents de Surveillance de la Voie Publique (ASVP) n'en ont, quant à eux, qu'un seul.

Elle a deux missions principales : administrative et judiciaire.

Pour la partie administrative, elle s'assure de la tranquillité, du bon ordre, de la sûreté, de la salubrité, de la prévention et assure une présence sur le terrain par le biais de patrouilles.

En ce qui concerne la partie judiciaire, c'est une mission de répression qu'exerce la Police Municipale. Du relevé d'infraction, au respect du code de la route, sans oublier les interventions lors de délits ou crimes, la Police Municipale est présente sur le territoire.

Elle exerce ses missions en parfaite complémentarité de la Police Nationale puisqu'elles travaillent ensemble pour toute la partie répression. Elles répondent d'ailleurs toutes deux au même objectif de maintien de la sécurité publique.

De leur côté, les ASVP ont en charge la surveillance du stationnement, les nuisances sonores, ils assurent les entrées/sorties scolaires, etc.

La Police Municipale, ce sont aussi et surtout des patrouilles quotidiennes, toujours en équipe. Les équipes travaillent en poste de 7h à 14h pour le matin et de 14h à 21h pour l'après-midi. La Police Nationale, travaillant 24h/24, prend le relai la nuit. En période estivale, les horaires sont étendus.

## LA POLICE MUNICIPALE EN CHIFFRES

- 8 agents de Police, dont 1 chef de service
- 4 ASVP
- 2 secrétaires et 1 agent d'accueil

### + d'infos

Police Municipale  
03 28 24 56 45



La Police Nationale est née en 1789 suite à la révolution française, plus précisément lors de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen. Les policiers nationaux sont des agents de la Fonction Publique d'Etat, rattachés au Ministère de l'Intérieur.

Le cœur de métier de la Police Nationale est la sécurité des personnes, des biens et des institutions à titre préventif et répressif.

Elle assure une présence dynamique et visible sur la voie publique. Elle prend en charge les victimes, accueille le public, réceptionne les appels du 17 de jour comme de nuit, grâce à des brigades spécialisées et polyvalentes.

La Police Nationale a aussi pour mission d'assurer le maintien et le rétablissement de l'ordre public sur l'ensemble de son territoire.

La brigade de Gravelines intervient 7j/7 sur plusieurs communes : Gravelines, Loon-Plage et Grand-Fort-Philippe.

Elle assure également deux autres missions, de police judiciaire et de renseignements :

- **police judiciaire** : elle est placée sous la direction, le contrôle et la surveillance de l'autorité judiciaire. Son objectif est de rechercher et constater les infractions pénales, rassembler les preuves, rechercher les auteurs ainsi que leurs complices, les arrêter et enfin les confier aux autorités judiciaires compétentes,

- **renseignements et informations** : assurer l'information des autorités gouvernementales, repérer et anticiper les menaces qui pourraient troubler l'ordre public ou menacer les institutions, les intérêts fondamentaux de la France ou encore sa souveraineté.

La Police Nationale est également en capacité d'accéder et de visionner les écrans de vidéo-protection de la commune, bien que cette dernière soit installée dans les locaux de la Police Municipale.

Autre exemple de ce travail en équipe, la Police Municipale peut accéder, lors de contrôles routiers, au système d'immatriculation des véhicules et au système national des permis de conduire.

Dans l'exercice de leurs missions, les policiers municipaux sont amenés à joindre, à tout moment, un officier de police judiciaire, seul habilité à audi-

tionner et placer en garde à vue.

C'est donc un vrai travail d'équipe et d'échanges au quotidien que mènent nos deux polices pour garantir votre sécurité et votre sûreté. ■



## LA POLICE NATIONALE EN CHIFFRES

- 34 policiers et 1 commandant
- 10 adjoints de sécurité
- 2 secrétaires

### + d'infos

Police Nationale  
03 28 23 82 80 ou 17

Depuis le début de l'année, le Centre Artistique et Culturel François Mitterrand accueille de nouveau des élèves. Les cours sont, en effet, autorisés mais uniquement pour les mineurs. Les enseignants se sont ainsi adaptés et proposent également des cours par visio pour les plus grands.



# LE CENTRE ARTISTIQUE : DE NOUVEAU OUVERT POUR LES JEUNES ARTISTES

Le Centre Artistique s'adapte et propose ses enseignements, au public mineur, en total respect du couvre-feu de 18h actuellement en vigueur sur le territoire.

Les enseignants étaient plus que ravis de revoir leurs petits élèves reprendre le chemin de la culture. **Les horaires et activités ont été revus** afin de **respecter le protocole sanitaire** en vigueur, le couvre-feu de 18h et d'éviter les croisements entre chaque cours.

Ainsi un laps de temps entre chaque cours (15 minutes), dans chaque école, est prévu pour permettre **la désinfection et l'aération des salles** entre les groupes. Ce temps permet aussi à l'enseignant de veiller au lavage et à la désinfection des mains pour les élèves les plus jeunes (avant/après chaque cours).

Les effectifs des cours collectifs et les salles attribuées aux pratiques ont été prévus pour respecter la **distanciation sociale** adéquate à la pratique enseignée.

La circulation dans les locaux est régulée et bénéficie d'un **fléchage et d'une signalétique** afin d'éviter les croisements (entrées et sorties différencierées : entrée par la porte principale et sortie par les portes des écoles d'arts respectives).

Pour l'Ecole Municipale de Danse, les vestiaires et douches sont fermés. Un petit espace a été délimité pour chacun des élèves.

Les parents d'élèves ne sont pas autorisés à entrer dans l'établissement. Ils déposent et reprennent leur enfant dans la cour extérieure, à l'entrée du bâtiment.



Les horaires des enseignements ont dû être adaptés en raison du couvre-feu :

- Du côté de la **musique**, les enseignements se déroulent **jusqu'à 17h30** et les **cours suivants** sont désormais dispensés en visio ;

- La **danse** propose désormais **des cours le samedi jusqu'à 17h30**, pour les enfants dont les cours en semaine ne peuvent pas avoir lieu ;

- Enfin, les **arts visuels** ont réaménagé les **horaires** des cours du mercredi.

- Les **ateliers de sensibilisation** qui regroupent les 3 activités artistiques (musique, arts visuels et expression corporelle) **continuent d'être dispensés** chaque mercredi de 14h00 à 15h30.

Pour les adultes, les cours à distance sont toujours d'actualité afin de maintenir le lien pédagogique mais également les projets en cours.

## DES COURS VIRTUELS

L'Ecole Municipale de Danse propose des tutos via WeTransfer mais également pour les élèves majeurs ou les élèves dont les horaires de cours ne sont pas compatibles avec les horaires de travail des parents, des **cours de danse en direct** avec meet.jit.si.

Les élèves de l'Ecole Municipale des Arts Visuels se connectent sur Discord pour suivre le **cours en direct avec leur professeur** (pour les élèves non équipés la communication se maintient par message ou par téléphone).

L'Ecole de Musique continue de proposer les **cours à distance** principalement sur Skype ou Messenger (pour les adultes qui le souhaitent).

Le taux de participation aux cours virtuels est important, cela montre bien l'importance du maintien de la culture en cette période délicate !

Dans l'attente d'une réouverture complète de l'établissement, l'**ensemble du personnel met tout en œuvre** afin de proposer un **service de qualité** et de n'oublier aucun des enfants et adultes pratiquant la culture dans notre commune. ■

## + d'infos

Centre Artistique et Culturel François Mitterrand

03 28 20 28 60

Centre Artistique et Culturel François Mitterrand Gravelines





**La Médiathèque de Gravelines, en lien avec l'association Touchatout, a mis à disposition son matériel afin de traduire en braille des documents pour le centre Oscar Lambret de Lille. Un gros travail réalisé bénévolement par Christian Le Pêcheur, jeune retraité de la Médiathèque.**

## LA MÉDIATHÈQUE AU SERVICE DU CENTRE OSCAR LAMBRET

L'association Touchatout (association domiciliée à Bourbourg) travaille régulièrement avec la Médiathèque de Gravelines. Elle a pour objectif d'initier le public au braille. Elle intervient lors de soirées, projets et autres ateliers inclusifs.

Le centre Oscar Lambret et plus particulièrement l'unité pédiatrique, adolescents et jeunes adultes, a contacté l'association afin de traduire en braille des supports de prise en charge pour personnes déficientes

**visuelles.** Des supports qui ont été créés dans le cadre du « programme personnalisé après cancer ».

L'association ne disposant pas du matériel nécessaire, elle s'est tournée vers la Médiathèque, qui dispose d'une embosseuse (imprimante pour le braille).

Sensible à ce sujet et à la démarche du centre, Christian Le Pêcheur, tout juste retraité de la structure culturelle gravelinoise, a bénévolement embossé les supports de la Société

Française de Lutte contre les Cancers et Leucémies de l'Enfant et notamment leurs fiches médicales.

**Un travail important qui a été salué par les équipes du centre Oscar Lambret.** ■



**Christian Le Pêcheur**  
"Quand l'association Touchatout m'a contacté, j'ai tout de suite dit oui ! J'ai demandé l'accord de mes supérieurs, qui eux aussi ont tout de suite adhéré au projet et à la demande. L'intégration des personnes en situation de handicap me touche et m'a toujours intéressé. Je connaissais le centre Oscar Lambret uniquement de nom et quand j'ai su que le travail s'inscrivait dans un programme destiné aux patients post cancer, cela m'a encore plus touché. C'était un beau moyen de les aider."

J'aids déjà l'association Touchatout depuis plusieurs années, j'ai fait plusieurs formations sur le handicap. J'apprends énormément de choses à leurs côtés et j'estime qu'il est important de ne pas les oublier. Il a fallu mettre en page les textes puis embosser le tout. Au total, il y a eu 150 pages traduites en braille ! Quand j'ai reçu un courrier du centre pour me remercier, j'étais touché ! Je ne m'attendais pas à avoir un retour de leur part".



## Graines de Champions CONCOURS GRAINES DE CHAMPIONS

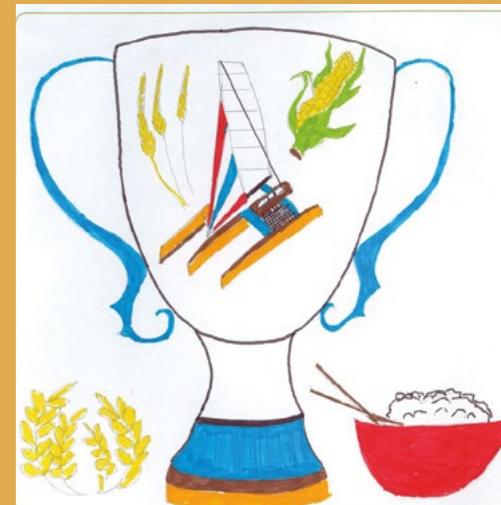
Organisé par l'association Passion Céréales dans le cadre de l'animation *Graines de champions*, le concours national *Dessine ton trophée céréalier* avait pour objectif de mettre en avant la filière céréalier par le biais des dessins de nos enfants. Plusieurs gravelinois s'y sont distingués.

Passion Céréales est une association qui rassemble l'ensemble des acteurs de la filière céréalier, dans le but de promouvoir cette dernière auprès du grand public. Cette année, elle proposait aux enfants des écoles élémentaires du pays un concours de dessins.

Du 7 septembre au 17 octobre 2020 s'est tenue, dans les restaurants scolaires participants, l'opération Graines de Champions. Elle mettait à l'honneur, durant une semaine, les céréales et produits céréaliers.

Cette année, ce sont au total 172 villes partenaires et 1 724 restaurants scolaires, réunissant près de 260 000 convives, qui ont participé au concours.

Félicitations à Ilia-Gaston Schatteman, du groupe scolaire Michelet/Islandais, qui s'est classé dans les 20 premiers au niveau national ! 6 autres jeunes Gravelinois se sont classés dans les 50 premiers et 9 entre la 21<sup>ème</sup> et la 50<sup>ème</sup> place. ■



**Passion Céréales**  
une culture à partager

## UN VENDÉE GLOBE VIRTUEL DANS LES CLASSES



La Fédération Française de Voile a décidé, en parallèle de la course, de proposer aux élèves une **course virtuelle**.

Paul Fournier, Responsable Technique Voile de la Base Nautique, a eu l'idée d'en faire un **projet pédagogique**. C'est ainsi que **9 classes** ont participé à cette course en ligne.

Après une présentation en classe de la course réelle du Vendée Globe, les élèves ont pu démarrer leur propre bateau via le site Virtual Regatta. ■

Un suivi a été mis en place ensuite, afin de voir évoluer les bateaux des différentes classes.

Ce beau projet pédagogique a permis aux élèves de découvrir le monde de la voile et plus largement le monde nautique. Un travail pluridisciplinaire qui a rencontré un franc succès. En effet, les élèves ont volontiers embarqué dans leur tour du Monde à la voile virtuel, motivés et en échange avec la Base Nautique pour des conseils de professionnels de la voile. ■





# TRAVAUX

## LES CHANTIERS EN COURS

### DÉMOLITION

Depuis le 18 janvier, des travaux ont débuté sur le site de la cartonnerie (zone industrielle de la Semeuse). En effet, les services Techniques ont procédé à la **démolition du dernier bâtiment encore présent sur le site avant d'accueillir une nouvelle zone d'activité.**

**Montant des travaux : 17 550 euros.**

### BASE NAUTIQUE ET DE PLEIN AIR JEAN BINARD

Des travaux viennent de débuter à la Base Nautique et de Plein Air Jean Binard. Au programme pour les services Techniques : **réfection de l'entrée de la cantine de la base.**

### ENTRETIEN HIVERNAL DES ESPACES VERTS

Le service Parcs et Jardins procède actuellement à des **coupes et tailles hivernales** sur l'ensemble des rosiers, végétaux et arbustes de la commune. L'occasion également pour le service de réaliser des **compléments de plantation**, là où cela est nécessaire.

### MOBILIER URBAIN

Les services Techniques ont installé de **nouveaux mobiliers urbains** dans différents lieux de la commune : **bancs, potelets, poubelles, etc.** Vous pouvez retrouver ce nouveau mobilier urbain notamment rue Jean Jaurès, rue des Islandais, aux alentours du cimetière du Nord Banc ou encore Boulevard de l'Europe.

### RUE DES JARDINS

Les espaces verts situés rue des Jardins (aux abords des remparts) ont été entièrement requalifiés en vue de nouvelles plantations.

### RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

Prochains ramassages des encombrants :  
 > Gravelines Centre, les Huttes et Pont de Pierre : Mercredi 17 février 2021  
 > Petit-Fort-Philippe : jeudi 18 février 2021

1

2

3

4

5

## LE AVANT/APRÈS

### LE PARKING DE LA POUDRIÈRE

Le parking du bastion du Maréchal de Gassion, situé rue Denis Cordonnier, a été **entièrement réhabilité**. **76 places de parking** ont été créées dont **2 réservées aux Personnes à Mobilité Réduite.**

Les personnes roulant en voiture électrique n'ont pas été oubliées puisqu'une **borne de recharge** les attend ! Il en est de même pour les **vélos électriques**.

La **gestion des eaux de pluie** a été revue et passe désormais par infiltration dans le sol. Afin de **faciliter et délimiter le stationnement**, des **dalles engazonnées** ont été installées. Le reste du parking est, quant à lui, réalisé en **enrobé et pavés béton**.

Afin de garantir la sécurité des piétons, des **caméras de surveillance** ont été installées tout autour du parking.

Pour rendre le parking plus agréable, des **arbres ont été plantés** (érables sycomores) et les alentours végétalisés. Un **verger de maraude** (composé de pommiers et poiriers) va prochainement voir le jour.

Le parking étant situé le long des remparts, un accès vers le chemin de ronde a été créé pour les Personnes à Mobilité Réduite.



### ZOOM SUR LA PROPRETÉ URBAINE

#### POUR RAPPEL :

► Il est **interdit de jeter** (en dehors des poubelles prévues à cet effet), des papiers, bouteilles et autres ordures de toute nature. Une **déchèterie** est présente sur la commune, les **encombrants effectuent 4 passages par an**, et une **déchèterie mobile** s'est installée 3 fois cette année... D'autres modes de tri existent, vous pouvez les retrouver sur [www.ville-gravelines.fr](http://www.ville-gravelines.fr). Jeter un déchet dans la nature peut entraîner une **amende de 68€ à 1 500€**.

► Tout propriétaire ou locataire doit entretenir le trottoir situé devant chez lui : déneigement, désherbage, enlèvement des feuilles font parti du bon entretien. En cas d'accident ou de chute, la responsabilité pourra être engagée.

► **Déjections canines** : malgré la présence du slogan « trottoirs pas crottis » et des sacs plastiques mis à disposition, les **ruevains sont encore contraints à une attention permanente quand ils se déplacent dans certains espaces**. L'absence de respect de l'autre et de la salubrité publique de certains propriétaires engendre malheureusement une mauvaise image de la commune mais aussi de nos fidèles compagnons. Des sacs pour ramasser les déjections sont mis à disposition à l'accueil de la mairie et aux maisons communales de Petit-Fort-Philippe et des Huttes. Le **non-respect de ces règles peut entraîner une amende de 17€ à 35€**.

► **Mégots de cigarettes** : ils représentent une pollution à la fois visuelle et toxique. Pour rappel, un mégot met plus de 15 ans à se dégrader et libère plus de 2 500 produits toxiques dans la nature, et notamment dans l'eau. Plus de 1 000 cendriers de poche ont

été distribués cet été et 4 panneaux-cendriers sont installés dans la commune. **Le non-respect de ces règles peut entraîner une amende de 68€.**



## › Sport au féminin

### Les femmes au cœur du sport

L'Entente Sportive Gravelinoise (ESG) a, de nouveau cette année, proposé son concours-photos « le sport au féminin à Gravelines ». Une occasion de plus de mettre en avant la pratique sportive féminine et leur engagement.

L'ESG a reçu de nombreux clichés pour illustrer ce concours-photos et les a soumis aux votes des internautes via sa page Facebook. Ce vote en ligne comptait pour 40% de la note finale.

# GRAVELINES C'EST SPORT !



Certaines activités ont pu reprendre du côté du PAarc des Rives de l'Aa. Des activités qui se déroulent exclusivement en extérieur et dans le respect des règles sanitaires en vigueur.

Fit Sport Nature a repris ses cours chaque mardi à 18h30 mais en visio

## › Sport en ligne

### Les clubs poursuivent leurs activités... en ligne !

Pas facile ces derniers mois de pratiquer une activité physique en club... Enfants comme adultes ont dû s'adapter. Mais les clubs ne sont pas en manque d'idées pour soutenir leurs licenciés !

Bon nombre de clubs gravelinois, pour ne pas dire la totalité des clubs, ont dû suspendre leurs activités suite aux confinements, couvre-feu, etc.

Les 60% restants ont été attribués par un jury composé de professionnels du sport et de la photographie.

Félicitations à **Elodie Engelhardt Littiere** qui remporte, grâce à son superbe cliché, le premier lot : **une montre GPS Polar**.

Bravo également à tous les participants qui ont su mettre en valeur la beauté du sport, version féminin !



**+ d'infos**  
Direction des Sports  
03 28 23 59 06

## PAarc des Rives de l'Aa

### On peut de nouveau faire du sport au PAarc !

pour respecter le couvre feu. Au programme : cardio, renforcement musculaire...

**S'N Move** reprend également ses cours du **samedi matin à 11h** (rdv au niveau des escaliers du PAarc).

N'hésitez pas à vous rapprocher de leurs pages Facebook respectives afin de connaître les tarifs et formalités.

A noter également qu'un **atelier street workout** a été installé, en haut des escaliers de la butte, pour les

sportifs souhaitant travailler le haut du corps.

Enfin, les clubs de **triathlon et aviron** ont pu reprendre leurs activités en extérieur mais toujours en individuel.

**Le +** : les 175 hectares du PAarc sont accessibles pour des balades en famille, sportives ou pour un moment de détente.

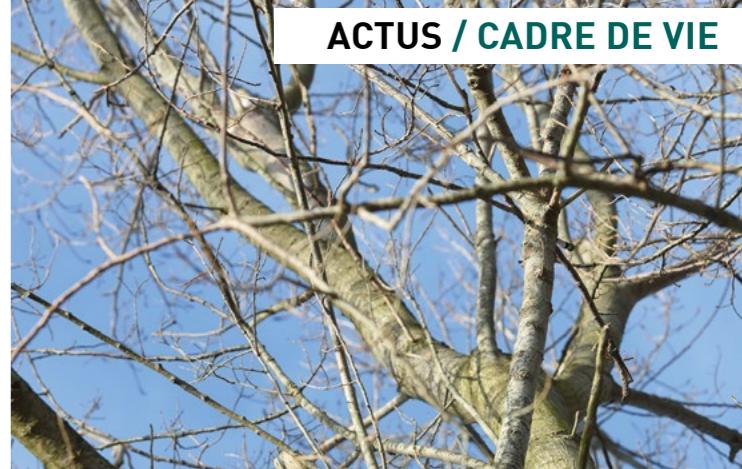
**+ d'infos**  
PAarc des Rives de l'Aa  
03 28 23 59 82  
 PAarc des Rives de l'Aa

Mais nos clubs sont **plein de ressources** et proposent régulièrement à leurs adhérents des **cours de renforcement musculaire en ligne, des exercices à réaliser à la maison, des défis sportifs...**

Alors merci à vos clubs sportifs, merci aux **licenciés adultes et enfants** qui jouent le jeu et continuent

une pratique sportive, si importante dans notre quotidien !

On vous dit à bientôt dans nos salles de sports !



Des travaux d'abattage et de dessouchage vont avoir lieu au Stade du Moulin. Ils concerneront les peupliers situés le long de la clôture rue de la Plage. Pourquoi ? Dans quel but ? Nous vous proposons quelques éclaircissements sur le sujet.

# DES TRAVAUX PAYSAGERS

## À VENIR AU STADE DU MOULIN

Les peupliers (*populus tremula*) ont été plantés il y a 35 ans à la construction du stade. Ils sont habituellement utilisés pour la fabrication d'allumettes ou de pâtes à papier. Le choix de cette essence avait, à l'époque, été fait car le peuplier grandit facilement et a pu fournir un rideau vert rapidement.

Actuellement, ces arbres subissent un vieillissement prématué, de par leur proximité les uns des autres. En effet, ils sont plantés à 1 voire 2 mètres entre eux alors qu'il faudrait respecter une distance de 8 à 10 mètres.

Les arbres se font donc concurrence entre eux, dans le sol avec les racines mais également en plein air avec les branches et feuillages. Le port et le diamètre de leur tronc sont donc devenus trop faibles par rapport à leur hauteur.

A chaque coup de vent, ils se fragilisent, perdent de nombreuses branches et subissent des casses. Ces casses provoquent des plaies et plusieurs peupliers sont aujourd'hui atteints de maladies cryptogamiques et bactériennes.

Aussi, le service Parcs et Jardins a décidé d'abattre ces 34 peupliers. Ils seront remplacés par de nouvelles essences nobles, en respectant les distances de plantation. Cela permettra aux arbres de grandir et s'épanouir sans contraintes.

Cinq hêtres pourpres (*fagus sylvatica purpurea*) seront ainsi prochainement plantés.

Les peupliers abattus seront valorisés puisque leurs troncs et branchages deviendront du bois résiduel fragmenté (BRF) et serviront comme paillage dans les massifs arbustifs de la commune. ■



### Le saviez-vous ?

Les 400 sapins disposés dans notre commune pendant la période des fêtes vont connaître, eux aussi, une deuxième vie. Une partie d'entre eux sera broyée et disposée sur les massifs de la ville comme paillage et une autre partie sert d'ores et déjà de nourriture pour les chèvres de la ferme animale du Centre Equestre Municipal.

**+ d'infos**  
Service Parcs et Jardins  
03 28 51 94 70

# DE GRAVELINOIS

## Ils font bouger GRAVELINES

et font rayonner notre ville ici et au-delà de nos frontières !



### FABRICE BARBEAU

Nous l'avions rencontré il y a quelques années pour son roman *itinéraire d'une mort annoncée*. Il revient cette année avec *Dôme C*, un thriller psychologique qui ne vous laissera pas de marbre.

#### Comment est née l'histoire de Dôme C ?

J'ai toujours aimé les sciences, les découvertes et l'aventure. La notion d'isolement me semblait intéressante, et quoi de mieux qu'une station perdue en Antarctique pour créer un huit clos ?!

#### De quoi parle votre roman ?

Il s'agit d'un thriller qui se déroule dans le milieu scientifique. L'intrigue se passe au Pôle Sud, au sein de la station franco-italienne Concordia. On y suit Coline, une jeune femme en admiration devant les personnes s'ex-patriant au bout du Monde, parfois au péril de leur vie. Elle endosse ici le rôle d'une aventurière des temps modernes, au cœur du complexe scientifique et d'une longue nuit polaire... Je n'en dirais pas plus, si ce n'est que les lecteurs sont tous surpris du dénouement !

#### Doit-on y voir un lien avec la situation sanitaire actuelle ?

Avec le recul, je me dis que mon inspiration était un peu prémonitoire... Bien que je me sois lancé dans le projet en 2018. Je voulais conter une histoire angoissante retracant la survie d'un groupe confiné, comme quoi la réalité dépasse parfois la fiction !

#### Plus d'infos

[fabricebarbeau.com](http://fabricebarbeau.com)

Facebook Fabrice Barbeau Auteur



### SOUFYANE MOSTEFA

Après plusieurs formations auprès de l'association Agir, Soufyane Mostefa a monté sa propre entreprise. Un beau parcours et une belle réussite professionnelle pour ce jeune gravelinois.

#### Pouvez-vous nous parler de votre parcours ?

Après un CAP mécanicien automobile et une période de chômage, j'ai eu l'opportunité d'avoir un contrat pour Agir, grâce notamment à Raoul Defruit, qui m'a accompagné dans mes recherches d'emploi.

J'ai fait plusieurs formations, dont monteur échafaudeur, nacelliste et un titre professionnel en maçonnerie.

#### Pourquoi créer votre entreprise ?

Les formations réalisées avec Agir m'ont beaucoup plu et j'ai pu y découvrir les différents métiers du bâtiment. L'association m'a donné une vraie opportunité et une chance en me transmettant leur savoir-faire et leur professionnalisme ! J'ai pu prendre mes marques sur le chantier d'Agir et cela m'a rapidement donné envie de me lancer avec ma propre entreprise.

#### Quels services proposez-vous ?

J'ai donc sauté le pas et j'ai créé MS Travaux Rénovation Bâtiment. Je propose mes services dans tous types de travaux et de rénovation, maçonnerie, terrasse béton ou bois, isolation, carrelage, peinture, pose de menuiserie... Je réalise gratuitement des devis.

#### Plus d'infos

07 49 97 35 99 ou 07 68 99 29 75

Mail : [reno.gravelines.batiment@gmail.com](mailto:reno.gravelines.batiment@gmail.com)



### Élus du groupe municipal majoritaire (30 sièges)

#### MOBILISÉS POUR FAVORISER LA VACCINATION À PROXIMITÉ !

Le lundi 18 janvier 2021 marque **le début de la campagne de vaccination pour les plus de 75 ans et les personnes atteintes de maladies graves**. Pour rappel, avant cette date, la campagne de vaccination contre la Covid-19 concernait les résidents en EHPAD, les personnes vulnérables en situation de handicap hébergées en maisons d'accueil spécialisées et les professionnels de santé de plus de 50 ans.

Cet élargissement concerne, selon l'Insee, **476 773 personnes de plus de 75 ans dans les Hauts-de-France**, ce qui est non négligeable car avant cela, **seuls 33 000 personnes s'étaient faites vacciner** sur l'ensemble de la région...

Le Centre Communal d'Action Sociale s'est donc mis en ordre de marche pour favoriser l'accès aux vaccins aux Gravelinoises et Gravelinois concernés.

Un courrier indiquant toutes les informations nécessaires a donc été envoyé dès le 20 janvier à la population cible.

Nous avons pris note de la requête du Premier Ministre de doter les collectivités d'un espace où il serait possible de se faire dépister et de se faire vacciner ! Nous avons donc candidaté pour recevoir un centre de vaccination et de dépistage sur notre commune et nous sommes dans l'attente d'un retour de l'Agence Régionale de Santé (ARS).

Ce qui inquiète désormais une partie de la communauté médicale, c'est la disponibilité des doses. Pfizer a annoncé réduire la cadence pour les prochains jours à cause de travaux dans une de ses usines de production, en Belgique.

Le gouvernement promet que cela n'impliquera que peu la stratégie de vaccination sur le territoire français. Pourtant, les centres de vaccination ne reçoivent pas à ce jour suffisamment de doses, ce qui les obligent à freiner la prise de rendez-vous.

Il paraît nécessaire que les cellules territoriales de vaccination soient en capacité d'informer les maires sur la répartition des doses pour chaque centre de vaccination, afin de pouvoir mieux calibrer la prise de rendez-vous !

A ce stade, deux centres de vaccination sont ouverts : au **centre hospitalier de Dunkerque** et à la **Clinique des Flandres**. En fonction de l'évolution de la campagne vaccinale sur notre littoral, l'ARS pourra décider l'ouverture de nouveaux centres et travaille en parallèle sur la création d'équipes vaccinales mobiles.

Pour notre part, nous continuons à défendre auprès des autorités compétentes l'ouverture d'un centre de vaccination à l'ouest du territoire dunkerquois. Bertrand RINGOT a sollicité, auprès de Monsieur le sous-préfet de Dunkerque, de l'ARS et lors de la visite de Madame la Ministre déléguée à l'autonomie, l'ouverture d'un centre à Gravelines.

Dossier à suivre !



Bertrand Ringot a accueilli à l'EHPAD des Oyats, Brigitte Bourguignon, la Ministre déléguée à l'autonomie

**G**Gravelines **Nous contacter:**  
Passionnément 2020 Gravelines passionnément

24, rue Charles Leurette - 59820 GRAVELINES  
Compte Facebook "Gravelines passionnément"

### Élus du groupe municipal (3 sièges) - Pour Gravelines L'Alternative

#### MORTALITÉ PISCICOLE ET PERTE DES HABITANTS

Au cours de l'été 2020, les douves de Gravelines ont été touchées par **une spectaculaire mortalité piscicole**. Dans un premier temps, on nous a désigné le mauvais état des écluses laissant pénétrer l'eau de mer durant marée haute... On peut saluer la veille des pêcheurs ayant alerté.

Nul n'est besoin de revenir sur l'importance des ouvrages à la mer assurant protection contre les inondations, tant maritimes que fluviales... On paie aujourd'hui les mauvais choix du passé, que ce soit concernant les jetées qui ne sont plus ajourées ou l'Écluse de Chasse qui n'est plus opérationnelle, qui fuit et est en mauvaise état : **L'origine de l'envasement et ensablement du Chenal** !

D'autres facteurs peuvent être responsables de la mort des poissons : L'envasement de l'écluse Tooris ? Les remontées d'eau salée par la nappe phréatique ? Ainsi, on constate la présence d'eau de mer jusque dans les Watteringues de Loon-Plage. Le résultat du réchauffement climatique et de la montée de la mer ? Doit-on y voir le risque de ne plus avoir un jour de poissons dans nos douves ?

Parallèlement, on constate que l'exode de la population continue inexorablement selon les derniers chiffres qui viennent de tomber :

Gravelines passe de 12 400 habitants en 2008, à 11 924 en 2013 et 11 330 en 2018 (-5% entre ces deux derniers recensements) ! **Plus de 1000 habitants en moins sur 10 ans**... Le résultat d'une perte de qualité de vie induit par des choix politiques : Le Tout Industrie générant la pollution et un environnement dégradé, des taxes locales élevées, une TIPP communautaire, une taxe finale sur la consommation d'énergie, un prix de l'eau potable élevé malgré une limitation de la consommation aux personnes fragiles, un commerce de proximité moribond, une désertification médicale, des taux de chômage supérieurs aux moyennes départementales et nationales... Ce sont les communes de l'intérieur des terres qui en bénéficient et voient leur population augmenter...

**Nous tenant à votre disposition:**  
Maria Alvarez - Christelle Hénon  
et Etienne De La Mensbruge  
groupe-alternative@orange.fr  
[www.groupe-alternative.com](http://www.groupe-alternative.com)  
Comptes Facebook « Maria Alvarez »  
et « Pour Gravelines l'Alternative »



# / ETAT CIVIL

## BIENVENUE

- **Élèa** de Kévin Lefebvre et Donatina Crudde
- **Maylone** de Ludovic Pingret et de Marianne Engrand
- **Raphaël** de Hussein Rida et Justine Hogard
- **Mélody** de Nicolas Van Brussel et Fanny Troadec
- **Auguste** de Christophe Charlemagne et Véronique Messiaen
- **Néfaël** de Valentin Bailleul et Ingrid Vanden Bril

## NOCES DE DIAMANT

- **Josette et André Bednarek**



## ILS NOUS ONT QUITTÉS

- **Sylvie Dauillet**, veuve de Jean-Paul Seveste
- **Marion Lavens**
- **Jacques Dupriez**, époux de Micheline Drecq
- **Suzanne Bellarts**, veuve de Marcel Bouteille
- **Roland Hembert**, veuf de Ginette Doubercourt
- **Serge Mortyr**, époux de Nicole Creton
- **Gérard Beuke**, époux de Raymonde Butez
- **Yvette Dupreys**, veuve de Jules Favier
- **Lucienne Maes**, veuve de Raymond Poulet
- **Isabelle Bomy**, veuve de Léon Vérove
- **Bernard Lefevre**, conjoint de Monique Lefevre

## VACCINATION COVID 19

Depuis le lundi 18 janvier, l'ensemble des habitants de la région âgés de 75 ans et plus peuvent se faire vacciner sur rendez-vous dans le centre de vaccination de leur choix.

Comme prévu par le ministère des solidarités et de la santé, les rendez-vous pour se faire vacciner se prennent en ligne, via le site internet <https://sante.fr/carte-vaccination-covid>. Pour rappel, ce dispositif de réservation s'appuie sur trois plateformes sélectionnées au niveau national : Doctolib, Maiia et Keldoc.

Pour faciliter la prise de rendez-vous des personnes n'ayant pas internet ou n'étant pas familières des réservations en ligne, une plateforme téléphonique régionale est ouverte 7j/7, de 8h à 18h. En composant le 03 92 04 34 71, les appelants sont mis en relation avec un opérateur qui effectue la réservation en ligne, dans le centre de leur choix.

Pour les personnes dont la situation de santé ne permet pas de se rendre dans un centre de vaccination, l'ARS et ses partenaires travaillent d'ores et déjà à la mise en place d'équipes mobiles.

Retrouvez la liste des centres de vaccination sur : [sante.fr](https://sante.fr)

# / EN BREF...

## RENTRÉE SCOLAIRE 2021 - INSCRIPTIONS SCOLAIRES DANS LES ÉCOLES MATERNELLES ET ÉLÉMENTAIRES PUBLIQUES

### 1/ INSCRIPTIONS

#### en maternelle et en classe élémentaire autre que CP

Sont concernés :

- Les enfants qui vont être inscrits pour la première fois en maternelle,
  - Les enfants qui changeront d'école sur la commune,
  - Les enfants nouvellement arrivés à Gravelines,
- Démarches à effectuer suivant les modalités détaillées ci-après.

### 2/ INSCRIPTIONS au Cours Préparatoire

#### ➤ Sont concernés les enfants scolarisés en maternelle dans les écoles suivantes :

- Pierre Loti,
- Jean Macé.

Les parents de ces enfants doivent procéder à l'inscription au CP selon les modalités détaillées ci-après.

#### ➤ Pour les enfants scolarisés en maternelle dans les groupes scolaires suivants :

- Les Cygnes du Bois d'Osiers
- Michelet-Islandais
- Copernic/ Lacore
- Albert et Marguerites Denvers
- Lamartine / Vendiesse

Aucune démarche n'est nécessaire : l'inscription se fait automatiquement dans le même groupe scolaire.

### 3/ MODALITES D'INSCRIPTIONS :

A partir du 15 février et jusqu'au 15 juin 2021, les parents doivent :

- Se rendre sur le portail Familles, <https://gravelines.portail-familles.com/gravelines>
- Cliquer sur l'icône « Mes documents »
- Cliquer sur « documents inscription scolaire » pour télécharger le dossier d'inscription ou dossier de demande dérogation (pour une inscription dans un autre établissement scolaire de la commune, sur critères définis) afin d'obtenir un certificat d'inscription scolaire.

Ce dossier est à retourner complété, accompagné des pièces justificatives :

- par le biais du portail Familles
- par mail à l'adresse : [n.tacquet@ville-gravelines.fr](mailto:n.tacquet@ville-gravelines.fr)
- par courrier : Mairie de Gravelines – Direction de l'Education – Place A. Denvers – 59820 Gravelines
- à déposer dans la boîte aux lettres de la mairie, rue des Clarisses.

## DOSSIERS SAISONNERS

La distribution des dossiers saisonniers pour la saison 2021 se fera :

➤ du lundi 15 février au samedi 6 mars 2021 à l'accueil de la mairie et des maisons communales/agences postales.

La date limite de dépôt des dossiers, dûment complétés, en ces lieux, est fixée au 13 mars 2021. Un récépissé sera délivré prouvant le dépôt du dossier.

### Nouveauté

➤ du 15 février au 13 mars 2021 par voie dématérialisée. Consultez le site de la Ville de Gravelines pour connaître le lien d'accès.

Pour pouvoir déposer sa candidature, il faut être âgé de +18 ans et de -24 ans au 1<sup>er</sup> jour du contrat, être domicilié à Gravelines et être scolarisé. En fonction du nombre de postes ouverts pour la saison et du nombre de candidatures, des critères de recrutement seront définis. Pour les emplois saisonniers Sports/Animation, la présentation d'un diplôme (BAFA, BAED, Brevet d'Etat, BNSSA) sera indispensable.

## ANNUAIRE DES MARÉES 2021

Le nouvel annuaire des marées 2021 est disponible. Vous pouvez le retrouver gratuitement au Port de Plaisance, ainsi qu'à la Base Nautique, à l'Office de Tourisme de Gravelines et à l'accueil de l'Hôtel de Ville.

## AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

**Du 5 février 2021 - 9h au 10 mars 2021 - 17h30 inclus**

La Communauté urbaine de Dunkerque a déposé un dossier d'autorisation environnementale portant sur les travaux de réparation des perrés et de lutte contre la submersion marine sur le chenal de l'Aa.

<https://www.communaute-urbaine-dunkerque.fr/enquetespubliques/chenal-rives-de-laa/>

Le public pourra prendre connaissance du dossier en version papier au sein des mairies de Grand-Fort-Philippe et Gravelines, aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

Le public pourra formuler ses observations qui seront consignées sur le registre d'enquête ouvert à cet effet dans cette commune.

## STAGE BAFA

Une formation de base BAFA se déroulera du **samedi 20 au samedi 27 février 2021** à Gravelines.

Renseignements et inscriptions à la Maison de quartier de Petit-Fort-Philippe - Bd de l'Europe.

**Tarif : 351 euros en externat** (repas à fournir par les stagiaires sachant qu'il n'y aura pas de pause déjeuner libre, ce temps sera considéré comme temps de formation).

**Tarif gravelinois : 289 euros.**

Les Gravelinois peuvent bénéficier d'une aide financière de 40% du prix de la formation grâce au Fonds Initiatives Jeunes.

### + d'infos

**Infos et renseignements à la Direction Petite Enfance, Enfance et Jeunesse au 03 28 23 59 06.**

## RÉOUVERTURE VÉTI-ÉCO

Véti-éco, le vestiaire solidaire d'Atouts Ville a de nouveau ouvert ses portes depuis le 14 janvier dernier, avec de nouveaux horaires.

**Tous les jeudis de 14h à 16h**, venez dénicher des vêtements, chaussures et accessoires homme, femme, enfant et bébé à tout petits prix grâce aux nombreux dons reçus suite au confinement.

➤ Désinfection des mains et port du masque obligatoires

➤ Entrée par le hall de la Maison de quartier de Petit-Fort-Philippe (sonnez pour signaler votre présence à l'accueil).

## MASQUES JETÉS DANS LA NATURE

Les masques et gants usagés sont souvent retrouvés sur la voie publique et dans la nature. Afin de protéger l'environnement et limiter la circulation du virus, veillez à jeter vos masques à la poubelle. Pour rappel, jeter des déchets sur la voie publique est passible d'une amende de 135€.

Protégez-vous, portez un masque ! Protégez la nature, mettez le à la poubelle !



# BON APPÉTIT LES PETITS !

## GRILLE DES MENUS SERVIS EN RESTAURATION SCOLAIRE

### DU 1<sup>ER</sup> AU 5 FÉVRIER

- Lundi - Menu végétarien : Œuf dur sauce Mornay, épinards et pommes de terre vapeur, camembert, salade, fruit de saison
- Mardi - Chandeleur : Gratin hivernal (navets et pommes de terre), yaourt nature sucré, crêpe à la vergeoise
- Jeudi : Poisson pané sauce tartare, gratin poireaux/pommes de terre, fromage blanc aromatisé, fruit de saison
- Vendredi : Crème d'endives, waterzoï de volaille et ses légumes, riz, brownie et crème anglaise

### DU 8 AU 12 FÉVRIER

- Lundi : Tagliatelles de la mer, edam, pomme
- Mardi : Hachis parmentier, salade, tomme de pays, crème dessert au caramel
- Jeudi - Menu végétarien : Potage Dubarry, crêpe farcie aux champignons et fromage, carottes râpées, yaourt aux fruits
- Vendredi - Nouvel an chinois : Nems et laitue, sauté de porc au caramel, riz cantonnais, salade de fruits

### DU 15 AU 19 FÉVRIER

- Lundi : Couscous (poulet/merguez), gouda, fruit de saison
- Mardi - Repas de carnaval : Carbonade flamande, frites et salade, bergues, pain perdu
- Jeudi : Saucisson à l'ail et cornichon, filet de Hoki, boulgour et épinards, fromage blanc et confiture
- Vendredi - Menu végétarien : Bouillon de légumes aux vermicelles, tar'chtiflette, salade, chou au chocolat

Les menus ne sont pas contractuels, le service « Achats » étant tributaire des variations possibles des approvisionnements. Retrouvez tous les menus servis en restauration scolaire sur le <http://www.ville-gravelines.fr> (rubrique Education)

Local : Depuis le mois de mars 2020, la viande porcine servie provient de l'association des éleveurs des plaines et des beffrois.

Les viandes et volailles proviennent de fournisseurs-abatteurs régionaux qui privilient au maximum les éleveurs locaux.

## RECENSEMENT À 16 ANS

Entre la date de leur 16 ans et la fin du 3<sup>e</sup> mois suivant, les jeunes garçons et les jeunes filles doivent se présenter en Mairie au guichet Affaires Démographiques munis du livret de famille et de leur pièce d'identité, afin de se faire recenser.

## / EN BREF...

### RÉPONSES AU JEU-CONCOURS

**Vous avez été nombreux à participer à notre jeu concours afin de gagner une affiche de Gravelines signée Mikko Umi.**

**Voici les réponses qu'il fallait donner :**

1-Il y a 6 « branches » appelées bastions qui composent notre étoile fortifiée.

2-Gravelines est jumelée avec 3 communes : Dartford en Angleterre, Biblis en Allemagne et Fáskrúðsfjörður en Islande.

3-Notre commune compte environ 12 000 habitants.

4-Le bâtiment en partie construit en bois est la gare.

5-Depuis 2013, Gravelines a le label 4 fleurs et depuis 2016, *la fleur d'or*.

**Question subsidiaire :** le personnage vêtu de jaune sur l'affiche de Mikko Umi est bien évidemment le géant l'Islandais !

**Le tirage au sort a désigné comme gagnants du concours :**

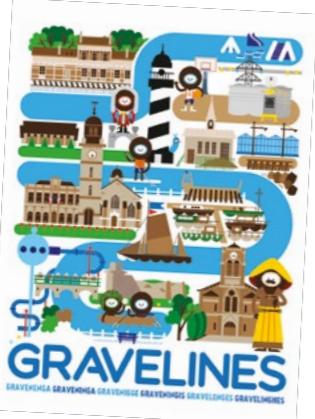
- › Arnaud Dupuis
- › Patrick Boonefaes
- › Marc Grunfogel
- › Céline Pelletier
- › Francis Ebel
- › Jérôme Fallot
- › Estelle Clerbout
- › Paulette Gosselin
- › Caroline Lemaitre
- › Line Petridis

**Félicitations, vous remportez une des dix affiches de Mikko Umi !**

### JOURNÉE NATIONALE DE L'AUDITION

Le jeudi 11 mars prochain se tiendra la **Journée Nationale de l'Audition**. Malgré le contexte sanitaire actuel, les organisateurs ont décidé de **maintenir cette journée d'informations et de dépistage**. Tout au long de la journée, des professionnels seront à votre disposition pour vos questions, un dépistage, etc.

Si vous souhaitez participer à cette journée, n'hésitez pas à vous rendre sur le site [journee-audition.org](http://journee-audition.org) et retrouvez le site le plus proche de chez vous !



## / NOUVELLES ACTIVITÉS

**Nouveau commerce ? Nouveau praticien ?  
Nouvelle entreprise ?**

Pensez à contacter la Maison du Commerce et de l'Artisanat : 03 28 23 81 48

le service Développement Santé : 03 28 23 59 20

### › CHRYSLADE

Depuis le 1<sup>er</sup> octobre, Hamel Tetah a créé son auto-entreprise de mode et accessoires. En association avec des artisans locaux et des produits de marques, elle vous propose, dans une démarche éco responsable, toute une gamme d'accessoires et maroquinerie Bio 100% végan et zéro déchet. Vous pouvez retrouver sur sa page Facebook ses sacs à main, portefeuilles, bijoux, montres, ceintures, boucles d'oreilles, chapeaux... tous fabriqués artisanalement avec des matières up cyclé (matières revalorisées pour une deuxième vie). Un univers bohème chic, dans une palette de couleurs chaudes et lumineuses ravira vos envies. Très prochainement, une gamme de prêt à porter féminin complétera l'offre existante. Livraisons possibles gratuitement sur Gravelines ou en point retrait à son domicile. Réunion possible à domicile également.

**Horaires : du lundi au samedi de 9h à 19h**

**Tel : 06 13 76 81 54**

**Facebook : Chrysalide se révéler / Instagram : Chrysalideshop  
Mail : chrysalidecontactshop@gmail.com**



### › MARGOT PORTEBOIS, SAGE-FEMME

Depuis le 11 janvier, Margot Portebois propose ses services en tant que sage-femme. Son cabinet est situé au 10 rue du Merlan, dans le même cabinet que sa consœur Mélody Mansart. Après 5 années d'étude à l'école de sages-femmes du CHRU de Lille, puis après avoir exercé en maternité et en libéral, Margot Portebois a décidé d'ouvrir son cabinet.

Les consultations sont faites au cabinet, sur rendez-vous uniquement, les mardis et vendredis matins à partir de 9h, ainsi que les lundis, mercredis et jeudis après-midis jusqu'à 20h.

**RDV sur doctolib ou au 07 84 67 38 44**



# L'INFO DES ASSOS

MAISON DES ASSOCIATIONS ET DU CITOYEN / 03 28 23 59 06

RETOUR SUR

## LE TÉLÉTHON 2020

Malgré le contexte sanitaire qui a bouleversé l'organisation traditionnelle du Téléthon, les associations, commerçants, entreprises, écoles, crèches et habitants, ont permis à la Ville de Gravelines de rester mobilisée.

En effet, même si nous n'avons pu nous rassembler autour d'événements festifs afin de poursuivre le combat pour la recherche, de donner aux enfants et à tous les malades la force de guérir, nous avons tous su nous adapter et rester solidaires.

C'est donc avec un immense plaisir que **nous tenions à remercier tous les participants pour leur générosité et leur engagement** qui nous ont permis à travers une tombola, une cagnotte Paypal, de nombreux dons, un défi virtuel et un jeu-concours, de récolter la somme de **7 414,20€ au profit de l'AFM Téléthon**.

D'ores et déjà, nous vous donnons rendez-vous pour le Téléthon 2021.



### ASSEMBLÉES GÉNÉRALES À LA MAISON DES ASSOCIATIONS

**Les Amis du Jumelage**

› Dimanche 14 février à 10h

**Gravelines Modélisme**

› Samedi 6 février à 14h

### PERMANENCES À LA MAISON DES ASSOCIATIONS ET DU CITOYEN

› F.N.A.C.A les jeudis 4 février et 4 mars à 14h.

› ARDEVA les samedis 6 février et 6 mars à 9h30.

› F.N.A.T.H (Association Accidentés de la Vie) le samedi 6 et le jeudi 11 février à 9h et le samedi 6 et le jeudi 11 mars à 9h.

› C.L.C.V. les lundis 1<sup>er</sup> mars et 1<sup>er</sup> février à 14h.

› Secours Populaire les mardis 9 février et 9 mars à 9h

### CHANGEMENT DE PRÉSIDENT

› Eric Mounier remplace Jean-Paul Lefebvre pour l'association Longe Côte des Rives de l'Aa

## TOMBOLA

Marylène Beaussart, Adjointe au Maire, déléguée à la Citoyenneté, Démocratie locale et Vie Associative ainsi que Léanna Vandewalle, Conseillère Municipale à la Jeunesse, ont procédé au tirage au sort de la tombola du Téléthon ce mardi 19 janvier.

**Les gagnants sont :**

- Montre connectée : N° 2 897

- Smartphone : N° 3 376 (Ecole Michelet / Islandais)

- Ecouteurs Bluetooth : N° 2 223 (Ecole Lamartine)

# Téléthon



## ILLUMINATIONS DE NOËL

Vous avez été nombreux, dans le respect des règles sanitaires en vigueur, à vous promener dans les rues de la commune afin d'admirer les décos de Noël. Le **mapping sur la façade de la mairie et du beffroi**, les **400 sapins** disposés dans toute la ville ou encore **les illuminations** ont ravi les petits et les grands.

**Félicitations à François Bula**, qui grâce à son superbe cliché, a **remporté le concours-photos des illuminations de Noël** organisé sur la page Facebook de la commune ! Bravo également aux nombreux participants !

# VIVRE À GRAVELINES

Ville de Gravelines  
Chères Gravelinoises, chers Gravelinois,  
Retrouvez ci-dessous l'allocution de Bertrand Ringot, Maire de Gravelines, à l'occasion des voeux de cette année 2021.  
Nous espérons pouvoir vous retrouver en présentiel pour la cérémonie des voeux de l'an prochain.  
Bonne année !

## CÉRÉMONIE DES VŒUX

Cette année, crise sanitaire oblige, la **cérémonie des vœux** a été remplacée par une allocution de Bertrand Ringot, Maire. Cette allocution a été mise **en ligne** sur les réseaux sociaux de la commune le **8 janvier dernier**. L'occasion pour le premier magistrat de présenter ses vœux à la population gravelinoise.



## REMISE DE CLÉS

Le **lundi 18 janvier** dernier a eu lieu **une remise officielle de clés** des nouveaux logements situés **rue Victor Hugo**, en présence d'**Alain Merlen**, Adjoint au Maire délégué à l'Action Sociale. **11 logements collectifs** ont été construits et sont en gestion par **Logifim**.



## BASKET

Le Basket Club Maritime s'est imposé le **10 janvier** dernier, en **Coupe de France**, lors d'un match joué à huis clos face à l'équipe de Champagne Basket. Une victoire, après prolongation, sur le score de 104-100. Le BCM accède donc aux quarts de finale !



## CAMPAGNE DE VACCINATION COVID-19

Dans le cadre du **lancement de la campagne de vaccination de la Covid-19**, **Brigitte Bourguignon, Ministre déléguée en charge de l'autonomie** était en visite, le **15 janvier** dernier, **aux Oyats**. Bertrand Ringot, Maire, a profité de la venue de la Ministre pour transmettre une demande de soutien pour la mise en place d'un centre de vaccination sur notre commune.



## JUMELAGE

**France 2 a consacré un reportage**, le 5 janvier, sur notre belle ville jumelée **Fáskrúðsfjörður, en Islande**. L'occasion également de parler de Gravelines, son patrimoine et la pêche à la morue.



## ASSOCIATION DES MAIRES DU NORD

Le **6 janvier** dernier, **Bertrand Ringot** a été élu **1<sup>er</sup> Vice-Président de l'Association des Maires du Nord**. L'association regroupe 621 communes et 13 Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI).



## NEIGE

Cela faisait 3 ans que la neige n'avait pas recouvert de son lit blanc notre commune. Le week-end du **16-17 janvier**, les Gravelinois ont pu profiter d'un **épisode neigeux** pour (re)découvrir leur ville, autrement.

# VOUS NOUS MANQUEZ

prenez soin de vous !

**SPORTICA**

Malgré la reprise de certains sports pour les mineurs, les portes de Sportica restent fermées au grand public. Toute l'équipe de la structure vous adresse un message et vous dit à bientôt... Ils ont hâte de vous retrouver !

**www.sportica.fr**



# La neige de retour à Gravelines

